

Photomontage 46. Depuis la place de l'église de Wailly (projet très peu / non visible)

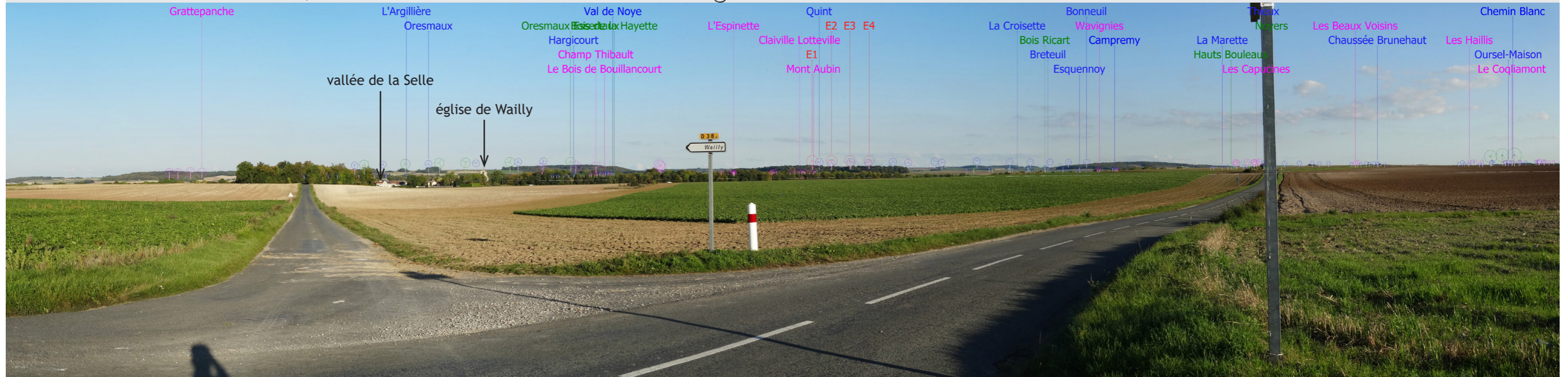


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

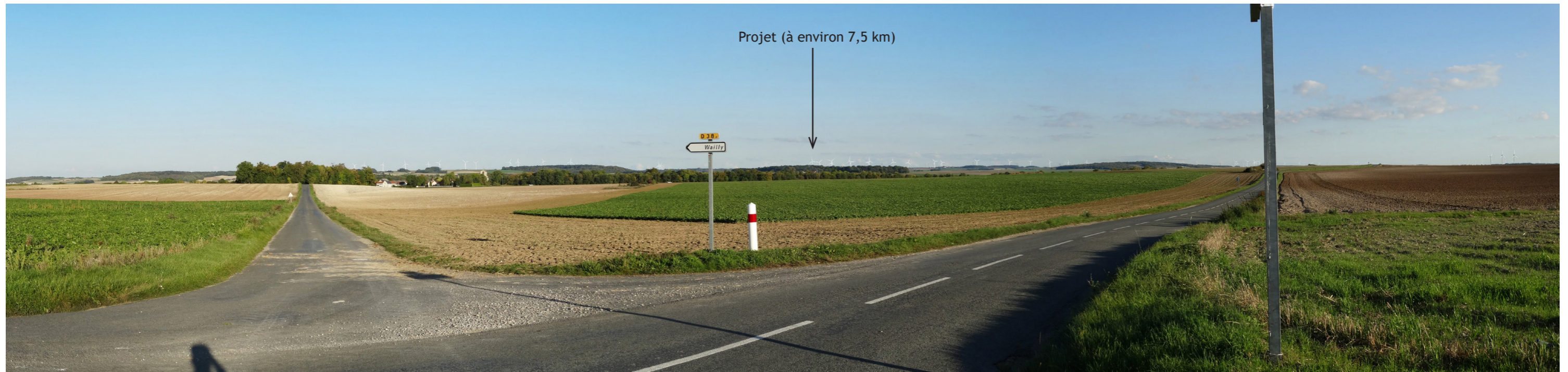


Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 47. Depuis la D38 à l'ouest de Wailly



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

L'église et le prieuré de Bonneuil-les-Eaux

Ces deux monuments historiques sont bâtis dans le bourg de Bonneuil-les-Eaux, dans un creux du plateau au sud du projet dont ils sont **éloignés d'environ 5 km**. L'**impact** est **nul** (découverte en perception immédiate dans le bourg, vue fermée par le relief et le bâti, cf. ZIV), comme illustré par le **photomontage 36** depuis l'église.

Synthèse

Impact nul sur l'église et le prieuré de Bonneuil-les-Eaux.
Pas de visibilité depuis le monument ni de covisibilité.

Photomontage 36. Depuis la place de l'église de Bonneuil-les-Eaux - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Château de Monsures

Ce **château** (monument historique) entouré de son parc (signalé dans l'inventaire des jardins de la base Mérimée, fermé au public) est bâti **sur le haut de versant ouest de la vallée de la Selle**.

Ajoutés à la **distance au projet d'environ 5,5 km**, le **relief** de la vallée et la présence de **boisements ferment les vues depuis le château**.

Le **photomontage 77** illustre les vues depuis le perron du château. Seuls les bouts de pales des éoliennes E2, E3 et E4 seront perceptibles au-dessus des boisements. E1 est entièrement masquée par les boisements.

Le **photomontage 78** illustre les covisibilités depuis l'ouest du château : celui-ci est entièrement masqué par le bois de Monsures. Il n'y aura aucune covisibilité.

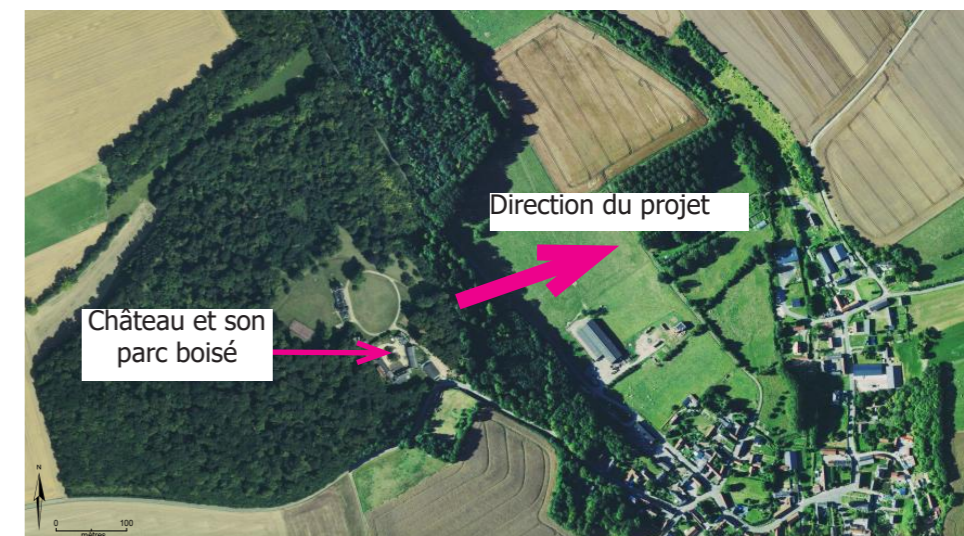
L'impact est très faible.

Synthèse

Impact très faible pour le château de Monsures.

Pales des éoliennes visibles au-dessus des arbres depuis le perron.

Pas de covisibilité.



Carte 57. Château de Monsures

Maison de Croissy-sur-Celle

Cette habitation monument historique est localisé dans le bourg de Croissy-sur-Celle au sud-ouest du projet.

Sa localisation dans le bourg, dans la vallée de la Selle et la **distance au projet d'environ 5,5 km** induisent un **impact est nul** (découverte en perception immédiate dans le bourg, vue fermée par le relief et le bâti, cf. ZIV).

Synthèse

Impact nul.

Pas de visibilité depuis le monument ni de covisibilité.

Photomontage 77. Depuis le perron du château de Monsures

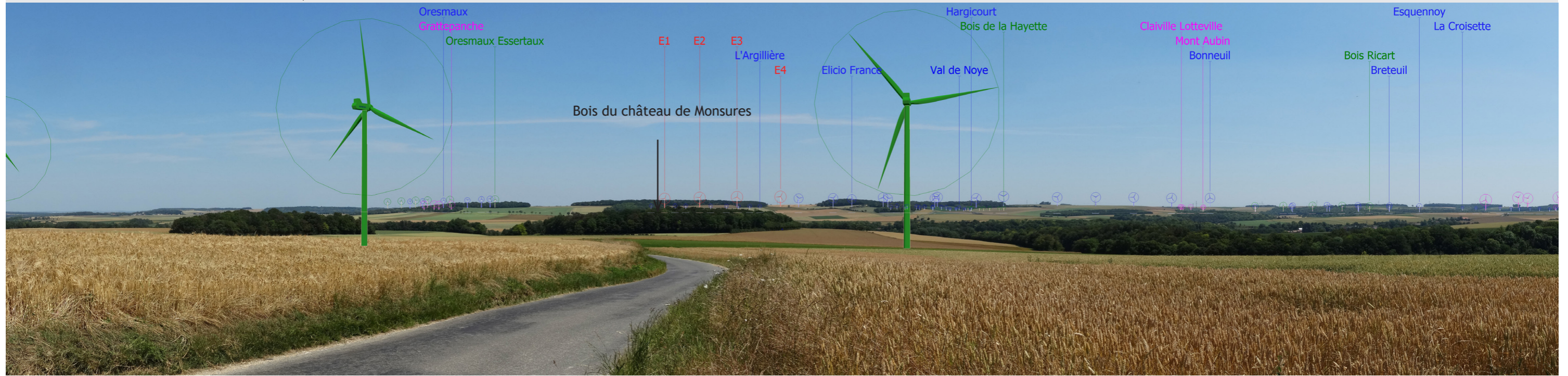


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 78. Depuis l'ouest du château de Monsures



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Le bourg de Conty (Site patrimonial remarquable : zone de protection du patrimoine architectural et urbain ZPPAUP) avec son église monument historique, est bâti **dans le fond de la vallée de la Selle** à l'ouest du projet.

Le **recul du projet à l'est de la vallée** de la Selle **atténue fortement les impacts**.

En effet, le relief, la présence de bâti et la **distance au projet d'environ 5,5 km** induisent un **impact très faible à nul** depuis le centre bourg.

Les **photomontages 40, 41 et 42** illustrent les **vues fermées, sans perception du projet**. Le photomontage 39 illustre les vues du projet depuis les hauteurs du bourg.

Des photomontages sont aussi réalisés pour évaluer les covisibilités du projet avec Conty.

- le **photomontage 42** depuis l'entrée ouest sur la route principale RD920, d'où la **découverte de l'église en perception immédiate** n'est **pas impactée** (projet non visible),

- le **photomontage 43** depuis **l'accès nord de Conty** sur la RD38 d'où le projet n'est pas dans l'angle de vue vers le sud sur l'église de Conty (pas de covisibilité directe avec l'église). Le projet se lit en arrière-plan de la vallée sur la ligne d'horizon dessinée par le plateau, et se regroupe avec le parc existant du Quint. L'impact est faible. L'emprise visuelle du projet est restreinte sous l'influence du relief et de la végétation de la vallée ainsi que de la distance d'environ 6 km : le projet est peu visible et ponctuel sur l'horizon (2 éoliennes occupant un angle d'environ 2°).

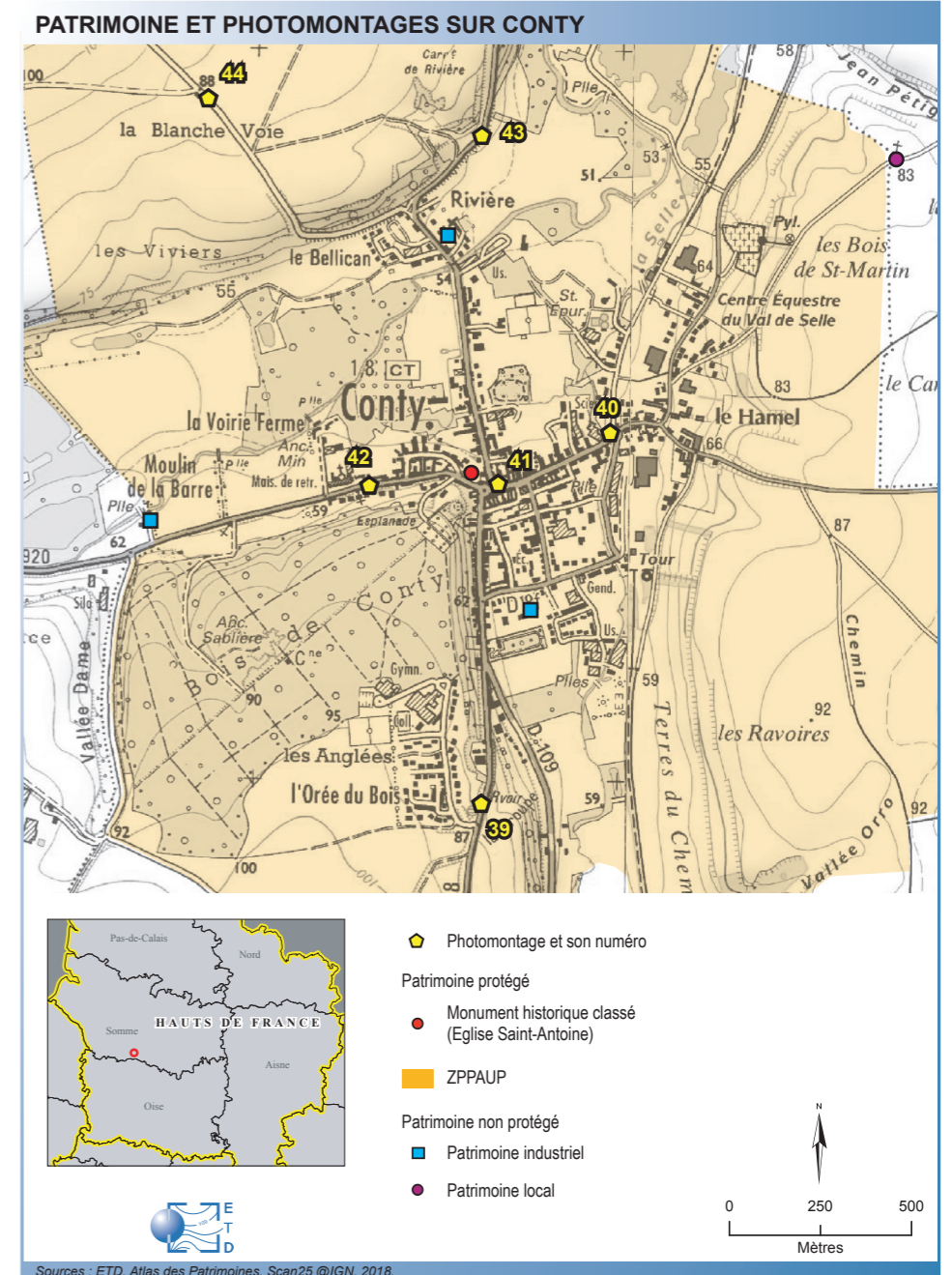
- le **photomontage 44** depuis le nord de Conty sur le **chemin de la Blanche Voie (randonnée)** d'où le projet n'est pas dans l'angle de vue vers le sud sur l'église de Conty (pas de covisibilité directe avec l'église).

Le projet (éoliennes entières) se lit dans le paysage du plateau agricole, dans l'alignement nord/sud des autres parcs éoliens existants et accordés localisés aussi le long de l'autoroute A16. Plus précisément, le projet densifie l'ensemble éolien existant le long de l'A16 en se regroupant avec le parc du Quint. Il reste cependant ponctuel (4 éoliennes, angle occupé par le projet d'environ 6°), avec une géométrie lisible (une ligne) et cohérente avec l'orientation nord/sud des autres parcs, et le recul à la vallée atténue l'échelle de ses éoliennes.

Synthèse

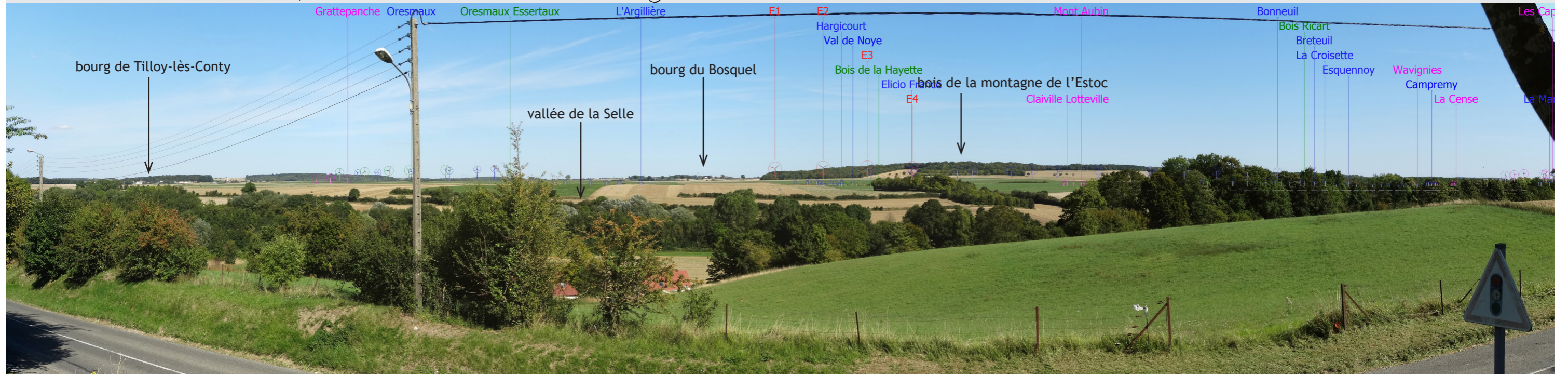
Impact nul pour l'église. Impact très faible sur la ZPPAUP

Pas de vue depuis la ZPPAUP, ni de covisibilité directe, mais des vues du projets depuis les abords, et dans le panorama depuis la Blanche Voie (chemin de randonnée, faible fréquentation)

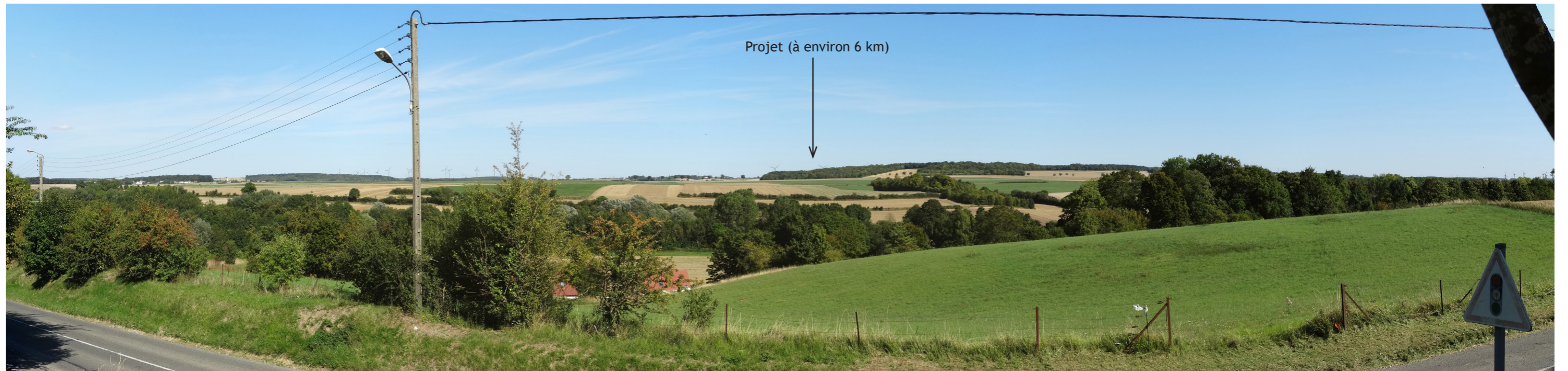


Carte 58. Photomontages depuis Conty

Photomontage 39. Depuis la sortie sud de Conty



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 40. Depuis l'est de Conty, croisement D920 / rue de la gare - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 41. Depuis le centre bourg de Conty - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 42. Depuis l'entrée ouest de Conty sur la D920 - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 43. Depuis l'entrée nord de Conty (vallée de la Selle) - projet peu visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 44. Depuis la Blanche Voie au nord de Conty



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Château et église d'Essertaux

Ces deux édifices (monuments historiques) sont bâtis dans le bourg d'Essertaux sur le plateau au nord-est du projet. Le parc du château est signalé dans l'inventaire des jardins de la base Mérimée (fermé au public).

La **proximité du projet à environ 1 km** induit la **lecture du projet en arrière-plan des habitations et de la végétation du bourg depuis les lieux plus ouverts**. L'impact est cependant **atténué par rapport aux sensibilités de l'état initial** (emprise du projet par rapport au site étudié).

L'impact est en effet modéré à faible, voir nul sous l'influence du bâti (vues dégagées sur le plateau, vue partielle du projet dans le bourg depuis la place du château et de l'église dans le centre bourg, pas de vue depuis les lieux fermés par le bâti et la végétation). **Depuis la place de l'église et du château, la perception du projet diffère selon la position de l'observateur**. Dans le cas de vue du projet, **l'emprise visuelle des éoliennes est atténuée par le bâti en premier plan et la distance**, et elles n'induisent **pas de surplomb du bâti**. Le projet n'est **pas dans la perspective de l'allée du château** et le photomontage 13 informe de **l'absence de vue des éoliennes devant la grille du château**.

L'impact a été réduit lors de la définition du projet : les éoliennes ont été reculées du bourg d'Essertaux, et leur hauteur a été diminuée, afin de réduire encore l'impact sur ces deux monuments.

Trois photomontages sont réalisés, à partir de photographies prises en hiver (à feuilles tombées) afin de représenter l'impact maximal du projet.

- photomontage 11 depuis la place du château et de l'église et photomontage 12 devant l'église :

Le **bâti et la végétation arborée** constituent **un premier plan conditionnant la perception des éoliennes du projet**.

Sur le photomontage 11, les éoliennes E3 et E4 sont très peu visibles (portions de pale de E3 au-dessus du bâti, éolienne E4 au travers des arbres), et l'éolienne E1 se lit par ses pales et nacelle au-dessus du bâti. E2 est masquée par le bâti. En été, les éoliennes E3 et E4 seront masquées par les feuilles des arbres.

Sur le photomontage 12, les éoliennes E3 et E4 se lisent par leurs pales au-dessus du bâti, tandis que E1 et E2 sont perçues au travers de la végétation. En été, avec les feuilles des arbres, la perception de E1 et E2 sera moindre.

Ces photomontages informent de l'échelle des éoliennes perçues à une distance d'environ 1 km par rapport au bâti en premier plan. Sur le photomontage 11, l'échelle des éoliennes est comparable à celle des habitations, et inférieure à celle des arbres proches. Sur le photomontage 12, l'échelle des éoliennes est supérieure à celle des habitations, et inférieure à celle des arbres proches.

Ainsi **les éoliennes ne dominent pas le bourg**.

Si **l'angle occupé par le projet est faible**, le **projet crée** néanmoins **une nouvelle vue avec des éoliennes** depuis ce lieu d'intérêt patrimonial.

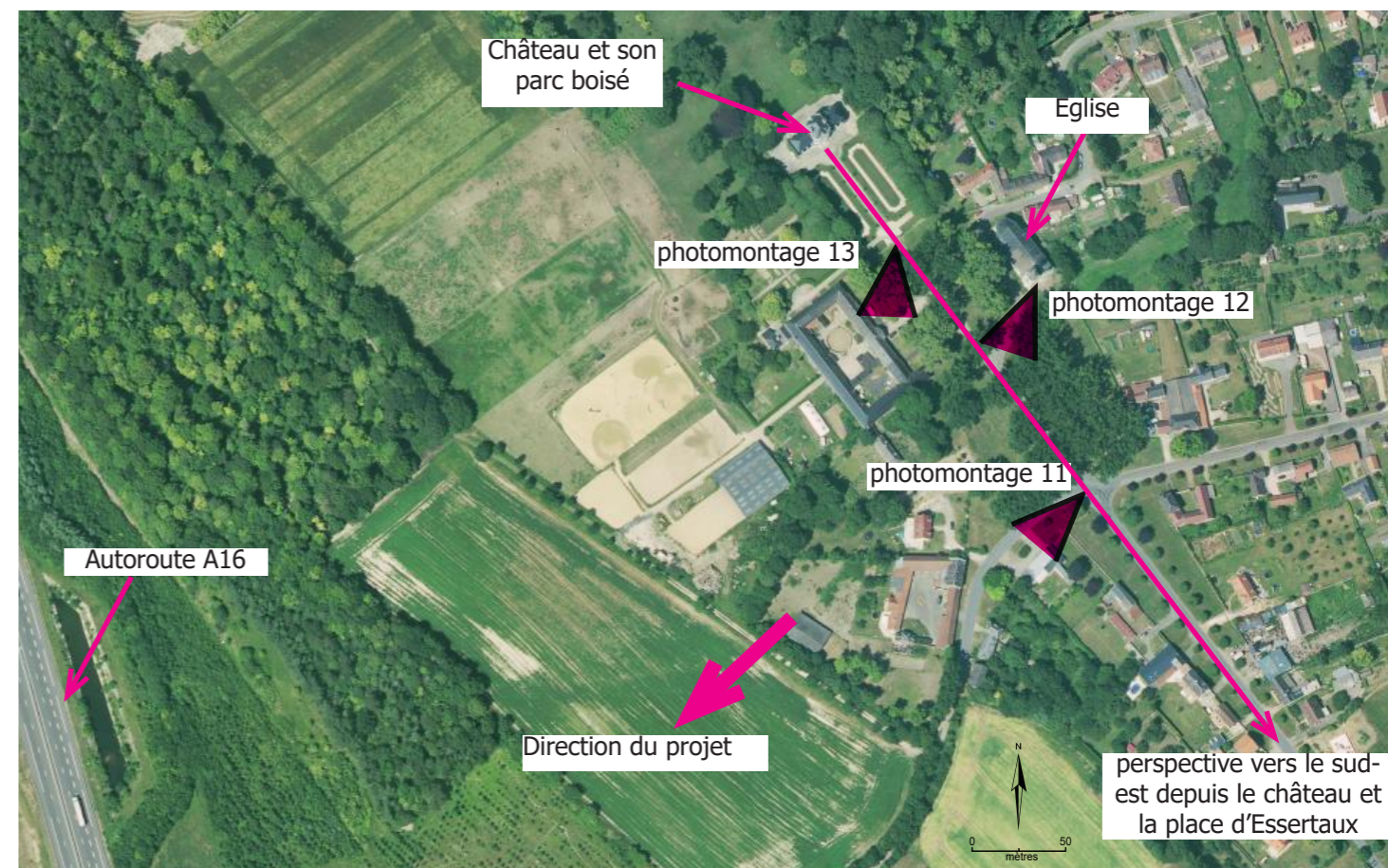
Il est précisé que le **projet s'inscrit** dans la vue vers l'ouest et n'est **pas localisé dans la perspective orientée vers le sud-est depuis cette place de l'église et du château d'Essertaux (perspective définie dans le Schéma Régional Eolien de Picardie)**.

- photomontage 13 devant la grille du château :

Les 4 éoliennes ne sont pas visibles. La vue est en effet fermée par le bâtiment en premier plan. Ce photomontage illustre le rôle visuel du bâti dans les bourgs, y compris à proximité du projet.

D'autres photomontages plus éloignés sont ajoutés :

- Le PM29 depuis la D1001 : le clocher de l'église est visible depuis une portion de cet axe routier. Le projet se lit sur la droite.
- Le PM79 depuis le cimetière au nord du village : le parc se lit en arrière-plan du château. Celui-ci n'est pas visible, masqué par les boisements.
- Le PM80 depuis la D920 à l'arrière du château.



Carte 59. Photomontages depuis Essertaux

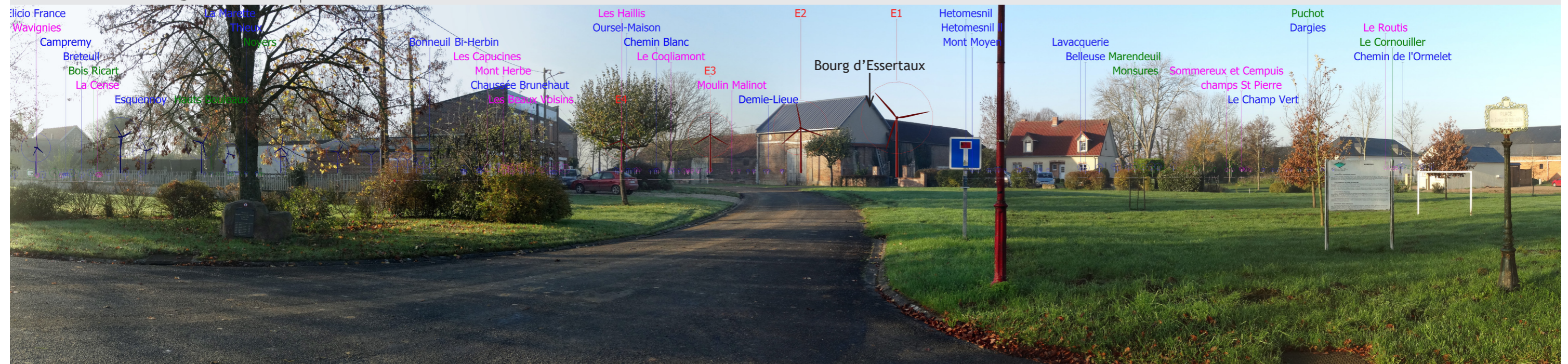
Synthèse

Impact modéré sur le château et l'église d'Essertaux

Pas de vue depuis la grille du château. Des vues depuis le parvis de l'église et la place. Impact réduit par le choix de la variante finale.

Des covisibilités ponctuelles depuis le nord (D1001 pour l'église, D920 pour le château).

Photomontage 11. Depuis Essertaux, allée du château au croisement de l'allée centrale



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 12. Depuis l'église d'Essertaux



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)